

MAIRIE DE NÉOUX

CREUSE

Le vingt-trois juillet deux mille vingt-six, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de NÉOUX, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence de Michel DELRIEU, Maire, selon la convocation en date du 16/07/2026

MEMBRES	11
PRESENTS	10
EXCUSES	1
VOTANTS	11
POUR	11
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Etaient Présents : BIALOUX-ROFFET Louis, DELRIEU Michel, DUTILLEUL Marc, FOURNET Denis, GUINOT Stéphanie, , LEGROS Myriam, MALARDIER Annabelle, MERIGOT Sylvie, MUNNE Agathe, VAISSET Frédéric.

Excusés : LAFORGE Mathieu

Pouvoirs : LAFORGE Mathieu à MERIGOT Sylvie

Monsieur Louis BIALOUX-ROFFET est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION 2026/28 DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRINCIPAL 2026/01

Vu le budget primitif de l'exercice 2026 adopté par délibération 2026/18 en date du 30 avril 2026

Considérant que le SGC a signalé à la commune que des corrections sont à apporter au budget primitif,

Après avoir délibéré, le conseil municipal

Décide :

Article 1 : D'approuver la décision modificative au budget principale 2026_01 comme suit :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé	Montant	Compte	Opé	Montant
Dotations aux amortissements, aux c 042				681		564.00
Dotations aux amortissements, aux c	681		654.00			
Fonctionnement dépenses			654.00			564.00
Solde			90.00			
Coupes de bois	7022		90.00			
Fonctionnement recettes			90.00			
Solde			90.00			
Agencements et aménagements de t 041				212	H.O.	14 945.56
Investissement dépenses						14 945.56
Solde			14 945.56			
Régions	1312	02	14 480.00			
Départements				1323	02	14 480.00
Avances versées sur commandes d'i 041				238	H.O.	14 945.56
Investissement recettes			14 480.00			29 425.56
Solde			14 945.56			

Article 2 : Les crédits correspondants sont inscrits

Article 3 : Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Michel DELRIEU



Le secrétaire de séance,
Louis BIALOUX-ROFFET

